



Conseil municipal du 26 juin 2014

Réforme des rythmes scolaires

Intervention de Mehdy Belabbas pour le groupe EELV

Monsieur le Maire, cher-e-s collègues, mesdames, messieurs,

Je tenais particulièrement à intervenir sur ce point de notre ordre du jour au nom du groupe Europe Ecologie les Verts, car en tant que jeune parent d'élève, éducateur spécialisé de profession, et, avant tout citoyen ivryen engagé je suis très attaché à notre école républicaine. La Réforme des rythmes scolaire et la question de la mise en œuvre dès la rentrée prochaine des nouveaux rythmes **nous interroge forcément et sur certains points, nous inquiète réellement.**

En effet l'ambition majeure de cette réforme est de replacer l'enfant au cœur du fonctionnement de l'Ecole, dans le souci de son Bien-être, du Vivre ensemble et de l'amélioration des conditions de son apprentissage. Mais les modalités « descendantes » de la mise en œuvre de cette réforme à l'échelon local réduisent considérablement les marges de manœuvres, nous mettant nous élu-es

ainsi que les institutions déléguées à cette tâche en grande difficulté, tout autant que les familles invitées à s'exprimer sur des choix complexes.

Comme nous avons tous pu le constater, ce débat serein qui aurait du avoir lieu autour de cette question a été fortement perturbé par le calendrier électoral. Des interrogations légitimes ont émergé de toutes parts et en ce qui concerne Ivry, ce soir de nouvelles réponses nous ont été données. Notre groupe partage la plupart de ces interrogations ; qu'il s'agisse des contenus pédagogiques des temps périscolaires, de la formation et du statut des animateurs en charge de ces temps ; de la cohérence éducative de l'ensemble de l'organisation école par école, de la place réservée aux enfants porteurs de handicap dans ces nouvelles activités, de l'adéquation de ces directives pour les moins de 3 ans, etc. Autant de questions qui devront trouver réponse dans cette première année d'expérimentation et d'éducation.

C'est pourquoi ce soir je ne compte pas revenir sur la chronologie d'une réforme dont l'échec était prévisible tout comme je ne vais revenir sur les débats passionnés, trop souvent houleux et parfois douteux qui ont alimenté les réseaux sociaux. Ce débat mérite mieux que les invectives et les tentatives de récupérations politiciennes, mieux aussi que des réponses incantatoires mais vides de sens. J'aimerais en revanche vous inviter à prendre un peu de hauteur

vis à vis de cette réforme, qui a au moins le mérite de nous faire débattre et de soulever des questions essentielles qui préoccupent tous ceux qui sont soucieux de l'éducation et de la formation des générations futures.

Le constat que nous devons garder à l'esprit est le suivant : l'école française figure aujourd'hui parmi les plus inégalitaires des pays développés comme l'a révélé la dernière étude PISA. Alors comment, à l'échelle de la ville, cette Refondation de l'Ecole qui nous est aujourd'hui imposée peut se transformer en un levier de réduction des inégalités sur notre territoire ? Cette réforme des rythmes scolaires et le projet municipal qui en découle pourront-ils faire d'Ivry-sur-Seine une ville où l'école reprendra sa place d'institution formatrice et accompagnatrice de futurs citoyens ? C'est le défi que nous devons relever mais comme l'a justement rappelé notre collègue, nous n'avons pas attendu cette réforme pour le faire.

En termes de résultats l'éducation prodiguée en France dégringole dans quasiment tous les classements internationaux ; les écarts de réussite entre bons et mauvais élèves se creusent. Parallèlement notre système éducatif est largement remis en cause par les parents et les professionnels. Les chefs d'établissement, les enseignants, les éducateurs les animateurs, mais aussi les parents, témoignent de cette dégradation des relations entre partenaires mais

aussi entre adultes et enfants et pointent le manque de moyens alloués à cette mission alors que les exigences sont toujours plus nombreuses...

Cette situation, dramatique pour un pays comme le notre, favorise une « logique de marché éducatif » où l'école devient l'objet d'une marchandisation des connaissances, d'une sorte de « consumérisme éducatif » avec en corollaire une logique de relations « clients-fournisseurs » qui met en difficulté l'Institution (comme on a pu le constater dans les choix faits par différentes villes du Val-de-Marne qui ont « sous-traité » les activités périscolaires ou, pire, à Béziers où les enfants de chômeurs se voient exclus de toute participation aux activités périscolaires). Car le « marché éducatif » implique la mise en concurrence généralisée des établissements, des pédagogies, mais également des enseignants et des enfants entre eux. On ne demande plus à l'école de former des citoyens, mais de « produire », de fabriquer des individus aux profils « adaptés » à un marché du travail mondialisé et extrêmement concurrentiel. Pour notre part, ce n'est pas notre vision de l'école républicaine et de son rôle central dans l'émancipation des individus grâce à l'accès aux savoirs. Nous ne pouvons cautionner cette dérive et la dérive qui l'anime.

D'autre part on demande aux enseignants et aux personnels encadrant d'être toujours plus efficace alors même que leur situation professionnelle et leurs

conditions de travail se sont fortement dégradés ces dernières années. En effet, il ne s'agit pas seulement de revoir l'organisation du temps scolaire et les contenus pédagogiques, nous devons aussi questionner la capacité réelle des acteurs éducatifs à accomplir leur mission dans les meilleures conditions (sécurité, compétences, moyens), voire même de repenser la nature de leur mission qui se voit changée dans ses fondements (en ce qui concerne notamment le rôle des animateurs). Car comment concevoir le bien-être de l'enfant dans l'École (notion très subjective par ailleurs) si les professionnelles qui y travaillent n'en bénéficient pas eux-mêmes ?

Nous savons toutes et tous que les origines sociales, le capital culturel et les attitudes éducatives au sein des familles notamment sont des facteurs déterminants de réussite scolaire. Or à Ivry-sur-Seine, historiquement, nous concentrons une grande diversité de populations au capital social, économique et culturel hétérogène. C'est pour cela que nous avons développé des politiques spécifiques pour permettre à tous les enfants ivryens d'accéder à des équipements sportifs et culturels de qualité. Pouvons-nous faire mieux. Surement. Mais pour cela, il faut aussi que l'effort soit mieux partagé entre la collectivité locale et l'Education Nationale.

Les élu-es EELV s'interrogent donc sur l'ambition affichée de réformer l'école pour plus d'égalité et de justice sociale sous le prisme de l'intérêt de l'enfant

mais qui laisse aux municipalités le soin de la mise en œuvre et du financement ce qui irrémédiablement créera des inégalités nouvelles entre les municipalités capables d'assumer le surcout de cette réforme et les autres qui ne le pourront pas.

En conclusion, cette réforme n'est pas bonne pour les deux raisons citées maintes fois et que nous rappellerons une fois encore : en se déchargeant sur les collectivités territoriales d'une partie des obligations d'enseignement, la réforme « Peillon-Hamon » porte atteinte à l'unité de l'institution qu'est l'Éducation nationale ; en renvoyant à plus tard la question des contenus et des programmes des apprentissages initiaux, elle se transforme en nouvelle réglementation administrative porteuse d'inégalités.

Le groupe EELV, une fois de plus, déplore un débat bien plus centré sur la division et les oppositions. Nous sommes conscients qu'il reste encore un travail considérable à réaliser pour mettre du contenu dans ces moments non scolaires qui seront proposés aux enfants. Celles et ceux qui seront chargés de cette mise en œuvre, pour que leur professionnalisme et leur implication devront être soutenus encouragés, reconnus pour que leur activité dépasse le simple statut de travail d'appoint pour qu'ils sortent de cette forme de précarité et des stéréotypes dont ils sont souvent victimes.

Nous estimons également que le travail engagé aujourd'hui par la direction de l'enseignement et par notre collègue Méhadée Bernard doit se poursuivre dans la sérénité, la transparence, et avec le soutien de la majorité municipale et de tous les acteurs de cette réforme soucieux de la réussite de sa mise en œuvre sur notre commune. Car nous en avons le potentiel humain et nous n'avons pas attendu cette réforme pour proposer aux jeunes ivryens un riche panel d'activités qui mérite d'être intégré à la programmation de la mise en œuvre à Ivry-sur-Seine. Profitons de cette occasion pour faire entrer davantage nos partenaires associatifs dans l'Ecole !

Notre groupe sera exigeant et extrêmement vigilant quant :

- **au contenu des activités périscolaires proposées et à leur pertinence selon l'environnement dans lequel elles seront mises en place,**
- **au choix des partenaires invités à participer à ces projets, et aux modalités partenariales qui seront établies avec eux,**
- **à l'usage des moyens qui seront mis à disposition.**

Nous comptons bien faire participer à la mise en œuvre de cette réforme en siégeant, notamment, aux différentes instances de suivi et d'évaluation, toujours avec le souci d'intérêt général. C'est avec ces exigences et cette ambition que le groupe EELV votera la délibération présentée.